

Compte-rendu de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 3 septembre 2013 à 18 heures – Salle des Actes

Présents : Mme BAUDOIN – Mme BERNARD- Mme BERTRAND – Mme D'INTRONE- M. DUBREUIL - Mme FEYDEL- M. GOUTTEBEL - M. LE POMMELEC – M. MORAND- M. ROBERT.

Excusée : Mme MARLIAC

Présents à titre de membres invités : Mme BRINGUIER- Mme LACROIX

Présidence de la séance : Mme le Doyen Christine BERTRAND

La séance est ouverte à 18 h 00, Salle des Actes.

1 – Approbation du procès-verbal du 4 juillet 2013

Approbation à l'unanimité

2 – DBM

Madame le Doyen informe le Conseil de la Décision Budgétaire Modificative nécessaire pour constater la baisse de nos recettes, conséquence de la diminution de la dotation de l'Etat. En contrepartie, il est nécessaire de réduire les crédits de fonctionnement de 46 000€. Il a donc fallu réfléchir à différents postes d'économies. Ceux-ci comprennent le courrier, la téléphonie, les frais de déplacement ou encore les photocopies et la reprographie. Il a été également décidé de retarder le renouvellement du matériel informatique et de supprimer certains événements conviviaux (pots...).

Madame Bernard demande si la location des locaux de l'Ecole à des partenaires extérieurs est payante. Madame le Doyen répond que des tarifs ont effectivement été votés par le Conseil d'Administration. Toutefois, le nombre de location n'est pas très important et le montant des bénéfices réalisés ne permet pas de couvrir la baisse des recettes.

Monsieur Morand insiste sur l'importance d'ouvrir largement les Masters 2 aux professionnels via la formation continue. Madame le Doyen explique nos recettes en formation continue sont faibles – même si elles sont en nette augmentation. Certains masters (notamment le master Droit et administration du secteur sanitaire et social ou le master Droit social) sont attractifs du fait d'une organisation spécifique. Pour les autres, l'attractivité est moindre du fait de l'emploi du temps qui comprend de nombreux cours mutualisés et qui est donc moins compatible avec une activité professionnelle parallèle. Il faut certainement réfléchir à diversifier notre offre (notamment grâce à des modules qualifiants) et à mieux la valoriser. C'est une réflexion fondamentale pour cette année universitaire.

3- Maquettes des formations et régimes d'examen

Madame le Doyen présente au Conseil le règlement général de contrôle des connaissances ainsi que les régimes spécifiques de la licence professionnelle métiers du notariat et de la licence professionnelle management du logement social.

Pour la première, il s'agit d'un toilettage de l'existant afin de gommer une ambiguïté. Pour la seconde, les documents ont déjà été habilités (toutes les épreuves sont en contrôle continu) par le CEVU puisque la licence existait déjà mais était rattachée à l'IUT. Madame le Doyen informe le Conseil qu'il y a actuellement 23 inscrits dans la licence.

Avis favorable à l'unanimité

Madame le Doyen donne la parole à Madame Baudoin pour présenter le régime d'examens des étudiants sortants. Madame Baudoin explique l'articulation entre le départ en DU et le départ en Master et les clarifications opérées par la nouvelle version du régime d'examens. Il s'agit notamment de d'adapter les exigences en fonction des modalités pédagogiques pratiquées dans les universités d'accueil.

Avis favorable à l'unanimité

4- Désignation des responsables de formation

Madame le Doyen propose au Conseil la désignation Marie Bassano, déjà responsable du parcours Droit du patrimoine historique, culturel et naturel du master Droit, économie, gestion des collectivités territoriales, directeur des études. A ce titre, Madame Bassano sera membre invité du Conseil.

Avis favorable à l'unanimité

Madame le Doyen présente ensuite au Conseil les différents responsables de formation dont les fonctions ont évoluées. Il s'agit de Christine Lassalas, déjà responsable de la licence professionnelle métiers du notariat qui assure également la responsabilité du DU mandataires judiciaires, d'Isabelle Moulier qui assure la responsabilité de l'ensemble de la licence droit ainsi que de la L1, d'Alain Le Pommelec qui assure la responsabilité de la L2 droit, de Sébastien Marchand qui assure la responsabilité de l'ensemble de la licence AES ainsi que de la L2, de Nadine Bregheon qui assure la responsabilité de la L1 AES, d'Agnès Roche qui assure la responsabilité de la L3 AES et de Xavier Souvignet qui assure la coresponsabilité (avec Gwennaël François) du Master Droit de l'Administration et de la Justice.

5- Intervenants extérieurs

Madame le Doyen présente l'intervenant extérieur à habilitier aux membres du Conseil.

Avis favorable à l'unanimité

Madame le Doyen lève la séance à 18h45.

Clermont-Ferrand, le 10 septembre 2013

La secrétaire de séance,


Claire-Marie BRINGUIER

Le Doyen,


Christine BERTRAND

